



# La lettre

de l'Association Ethique et Investissement

Juin 2015

40

édito

## Que de débats !

Les débats sur ce qui fait qu'un investissement peut être considéré comme « socialement responsable » ont été nombreux ces derniers mois, Ethique et Investissement y a pris largement part. Autant d'occasions de promouvoir les valeurs inscrites dans notre charte.

- **Débats au parlement** avec le vote en première lecture d'une loi sur le devoir de vigilance des grands groupes vis-à-vis de leurs sous-traitants.
- **Débats dans les assemblées générales des sociétés cotées** : nous avons profité de cette actualité pour rappeler l'importance de l'exercice des droits de vote particulièrement sur les questions relatives aux droits de vote double, à la rémunération des dirigeants, à la composition et la mixité des conseils d'administration, ... autant de sujets qui conditionnent une « bonne gouvernance ».
- **Débats entre professionnels de la gestion de capitaux** et avec le Ministère des Finances sur la mise en place d'un label garantissant à l'investisseur le caractère réellement « socialement responsable » des produits de placement qui lui sont proposés.
- **Débats organisés par Ethique et Investissement** sur « Comment investir de façon responsable en Afrique sub-saharienne », dont vous trouverez dans les pages qui suivent un bref compte rendu.
- **Débats au sein du comité de gestion du Fond Nouvelle stratégie 50** pour décider quelles sont les entreprises qui respectent la charte d'Ethique et Investissement et peuvent donc être incluses dans l'univers d'investissement de ce Fonds.
- Pour les mois à venir, outre le suivi de ces différents sujets, nous préparons une soirée **débat** dans le cadre de la semaine de l'ISR **sur la question de l'énergie** pour tenter de répondre aux questions : Quelles énergies pour demain ? Quels besoins ? Comment y répondre en tant qu'investisseur et actionnaires responsables, en particulier vis-à-vis des « contraintes climat » ?
- Enfin dernier point **sur le terrain de la communication avec vous**, nous avons entrepris la rénovation de notre site Internet et envisageons la mise en place d'une courte lettre destinée à vous tenir informés plus souvent de l'actualité et de nos actions.

Date à retenir :

**15 octobre 2015 :**

Soirée débat

**Climat :**  
**Quel rôle pour les investisseurs et les actionnaires ?**

Institut Catholique de Paris,  
21, rue d'Assas, 75006 Paris  
Amphi René Rémond

Bonne lecture

**Geoffroy de Vienne**  
Président

## 14 Avril 2015 : Colloque « Comment Investir de façon responsable en Afrique sub-Saharienne »

### Introduction :

L'Afrique Sub-saharienne serait-elle le relais de croissance de la planète ? C'est en tous les cas ce que pensent plusieurs acteurs de l'industrie et de la finance qui s'y installent et/ou investissent. Nous avons voulu savoir s'il était possible de conjuguer business avec développement durable et inclusif. Communautés religieuses implantées sur place, grandes entreprises, PME et acteurs du micro-crédit nous ont apporté quelques réponses.

### Témoignage :

**Anne Bayart, Supérieure Générale de la congrégation Sainte Ursule, ayant 4 communautés au Congo.**

Au Congo, après la dictature de Mobutu qui a laissé le pays exsangue, la situation politique du Katanga est aujourd'hui relativement stable (ce qui n'est pas vrai de toutes les régions du pays) ; cela se traduit par une croissance économique de la province, voire une relative prospérité. On observe même l'ouverture de banques où les autochtones viennent déposer leur salaire et/ou peuvent accéder au micro crédit. Cependant, placer son argent à la banque ne suffit pas ; il faut être acteur de son investissement, demander des comptes à sa banque, savoir négocier ; certaines sœurs l'ont appris à leur

dépens...Investir dans les entreprises locales pourquoi pas. Transférer au Congo tout l'argent placé en Europe, c'est une tout autre question à laquelle les sœurs, sur place, répondent non : la stabilité politique actuelle est encore trop précaire.

La confiance, envers les personnes et les institutions, voilà le maître-mot des évolutions espérées. Cette confiance est encore très fragile, elle demande encore un long chemin à parcourir, mais elle est bien réelle.

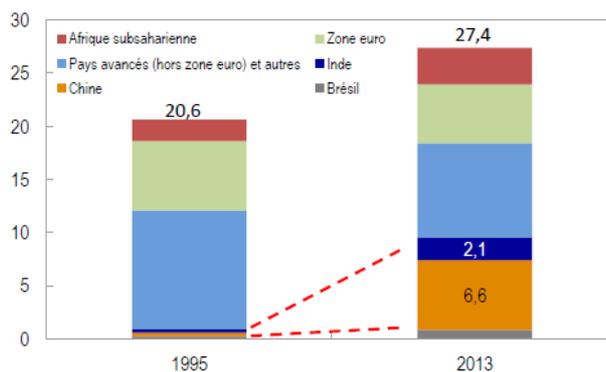
### Panorama Général :

**Pierre Ewencyk, Conseiller senior, Investisseur et Partenaire**

L'Afrique sub-saharienne a démontré sa résilience pendant la crise financière en 2009. Son évolution économique de 1980 à 2016 fait apparaître de nombreux atouts et de grands défis. En effet, la plupart des pays ont su mener une politique contra-cyclique pour résister au choc externe ; l'initiative PPTE\* des années 1990 a permis de réduire la dette, les pays ont développé une meilleure insertion dans l'économie mondiale (cf. graphe ci-contre) et 2007 a marqué le début des émissions obligataires sur les marchés internationaux. Cependant 3 défis sont à relever : il faut d'une part accélérer les transformations structurelles dans l'agriculture, le secteur manufacturier et les services ; d'autre part, améliorer les infrastructures donnant accès à l'eau et à l'électricité et enfin rendre la croissance plus inclusive ; en effet 21 pays restent encore « fragiles ». En outre les risques liés à l'évolution internationale (moindre croissance des BRICS, volatilité des prix du pétrole...), aux catastrophes naturelles, aux conflits armés

restent importants, alors que la détérioration des finances publiques a amoindri la capacité des gouvernements à mener une politique contra-cyclique.

**Afrique subsaharienne : exportations par partenaire, 1995 et 2013, % du PIB**



### Table ronde Grandes entreprises : Investissement Gagnant / Gagnant ?

« L'Afrique, c'est maintenant ! » annonce **Gilles Vermot Desroches** Directeur développement durable de **Schneider Electric**. L'essentiel c'est l'énergie et la communication. La rupture technologique commencera en Afrique pour revenir ensuite dans les pays développés. Voici venu le temps de l'hybridation de l'économie. 600 millions d'africains n'ont pas accès à l'énergie et, pour limiter les engorgements urbains, il est urgent de maintenir des populations dans les campagnes. C'est la raison pour laquelle Schneider développe des offres locales, dans les villages, avec un investissement limité à 600€/habitant. Parallèlement Schneider agit sur l'éducation en organisant des formations en électricité. Enfin, le groupe est engagé sur 3 types d'investissements : un fonds solidaire d'accès à l'énergie électrique (SEEA), un fonds qui investit dans des PME locales proposant des accès à l'énergie pour les populations périurbaines et rurales (EAV) et enfin, un fonds pour l'agriculture familiale (Livelihoods).

« Tout ce qui est bon pour l'Afrique est bon pour **Orange** », déclare **Catherine Flouvat**, Responsable RSE Afrique et Moyen-Orient du groupe. Notre objectif est le déploiement du téléphone portable car, avec des applications très simples, nous pouvons à présent faciliter les accès à des données agricoles, démographiques, sanitaires, d'état civil etc...et permettre le paiement à distance. Parmi les exemples,

Mobile Agriculture offre différents services très utiles : météorologie, accès aux prix du marché, possibilité de paiement, micro crédit agricole, micro-assurance agricole...

Pour **Natixis** les financements prioritaires sont ceux des secteurs pétrolier & gazier, infrastructure, minier, énergies renouvelables et électricité. Tout le travail consiste à auditer et à sélectionner les projets, confie **Pierre Dufaud**, responsable RSE\* du groupe. En se référant, aux Principes de l'Equateur\* les analystes évaluent et catégorisent les impacts et risques environnementaux et sociaux de chaque projet et veillent à leur bonne gestion par les emprunteurs; les analystes procèdent également à l'étude du risque de réputation lié aux emprunteurs. Ces audits poussés aboutissent à un plan d'action documenté, inclus dans le contrat de crédit, qui engage donc l'emprunteur et peut constituer une clause de défaut en cas de non-respect.

Si 80 banques internationales ont déjà signés les Principes de l'Equateur - représentant 70% des financements de projets en pays émergents - nombre d'établissements chinois et indiens ne les ont pas signés. L'imposition de normes au niveau mondial et africain en particulier, permettrait de les contraindre et ainsi de moins pénaliser les établissements les plus vertueux.

### **Table ronde micro crédit : Avec 76% des africains exclus du système bancaire, le micro crédit est un moyen d'inclusion primordial.**

**Entrepreneurs du Monde** est une association à double objectif : premièrement, procurer des services financiers, en créant des entités de droit local, aux familles exclues du système bancaire et de la microfinance classique, en ne demandant aucune garantie, et en les accompagnant dans la durée, en sensibilisant à la micro épargne, à la scolarisation etc.... Deuxièmement développer l'accès à des produits « intelligents », en particulier à l'énergie. L'association fait appel à des dons et subventions pour le financement des coûts opératoires. Pour lever des capitaux et des emprunts, **Franck Renaudin**, le fondateur, a du créer une SAS de droit français. A ce jour, 170 000 personnes, réparties dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest, 5 pays d'Asie et Haïti bénéficient de cette démarche. 4 programmes initiés il y a environ 5 ans sont déjà pérennes et 3 le seront d'ici 18 mois. <http://www.entrepreneursdumonde.org/>

De son côté, la **SIDI** -Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement - société de microfinance solidaire créée en 1983 par CCFD Terre Solidaire, intervient en appui financier et technique auprès de ses partenaires locaux grâce à ses propres chargés de partenariat et à un réseau de consultants bénévoles. Le financement des investissements et des prêts provient du capital de la SIDI, dont les 1700 actionnaires ont accepté de ne pas être rémunérés pour leur apport en capital. <http://www.sidi.fr/>

### **Table ronde PME : Comment aider les entreprises africaines, petites et moyennes, à se développer ?**

**Proparco** est une institution financière de développement dédiée au financement du secteur privé. Créée en 1977 par l'Agence Française de Développement (AFD) elle est présente sur 4 continents dont l'Afrique. Son action s'appuie sur deux grands principes annoncés : subsidiarité et impact de développement (mesuré par des indicateurs). Le soutien à la croissance africaine a toujours été notre priorité assure **Anne Sophie Rakoutz**, responsable private Equity : en s'appuyant sur cinq bureaux régionaux, Proparco concentre ses financements (prêts et fonds propres) sur les vecteurs principaux d'une croissance durable et partagée : énergie renouvelable pour éviter les gaz à effet de serre, accès à l'eau potable, télécommunication, transports et agro-industrie. <http://www.proparco.fr/site/proparco/Accueil> **PROPARCO**.

**Améthys Finance** est une société d'investissement fondée en décembre 2012 par d'anciens dirigeants de Proparco. Ses actionnaires sont des institutions financières et des family offices qui, avec le soutien de la Compagnie Edmond de Rothschild, ont rassemblé 500M€. La stratégie d'investissement dévoilée par **Laureen Kouasse-Olson**, Directrice des investissements, privilégie les services financiers, la distribution et la consommation. Seuls les projets rentables sont étudiés et sont sélectionnés selon des critères RSE\*. Constatant le besoin d'accompagnement sur place, Améthys participe aux conseils d'administration des entités financées. Une

### **Conclusion**

Au terme de cette journée si riche, nous repartons avec la conviction qu'il existe un dynamisme réel en Afrique, et que nous pouvons accompagner ce dynamisme par nos investissements. Les approches proposées combinent souvent investissement financier et accompagnement managérial, dans des initiatives portées par des Africains. A chacun de trouver parmi les approches présentées celle qui lui convient le mieux, et à concrétiser cette journée par un investissement qui contribue à un développement de l'Afrique, durable et qui profite à tous !

**Julie Szantyr**, chargée de partenariats, a illustré l'activité de la SIDI par deux exemples concrets en Tanzanie :

- Le financement des intrants pour une association de 2 500 producteurs de café, dont une partie accompagne la conversion à une production bio.

- Le prêt participatif à une banque communautaire ayant besoin d'augmenter ses fonds propres pour satisfaire à de nouvelles exigences réglementaires en matière de capital.

Enfin, **Oikocrédit**, créée il y a 40 ans à l'initiative du Conseil Œcuménique de l'Eglise, est une coopérative de 600 membres, dont l'objet est de mobiliser l'épargne solidaire pour l'investissement à impact social et environnemental dans le monde. Elle gère à ce jour 735 millions d'euros. <http://www.oikocredit.fr/> **Gaël Marteau**, le Directeur France, nous a présenté 2 réalisations exemplaires :

- Cocovico, une coopérative de commerçantes du vivrier en Côte d'Ivoire, regroupant 5 000 vendeurs et 10 000 clients/jour. L'organisation de ce marché couvert a impulsé la création de services de soins et de santé juste à côté.

- Kuapa Kokoo, coopérative agricole certifiée équitable, au Ghana, composée de 80 000 membres qui produisent 45.000 tonnes/an de cacao, actionnaire majoritaire de ses filiales de transformation et de distribution en Europe et Amérique du Nord.

mesure des impacts a été mise en place. Actuellement, 8 investissements ont été financés, sous forme de participation minoritaire et dans une optique de long terme. <http://www.amethisfinance.com/fr/>

**FADEV** quant à elle est une jeune Société Coopérative d'Intérêt Collectif, de capital investissement solidaire dédiée aux entreprises innovantes à fort impact social et environnemental en Afrique. **Hubert de Beaumont**, Président du Conseil de Surveillance, nous a décrit son objectif : contribuer au développement de l'Afrique en accompagnant des PME locales à fort impact sociétal. L'appui financier, sous forme de participation minoritaire et d'apport en compte courant associés, est couplé à un appui technique et technologique à distance ainsi qu'à un suivi de proximité grâce au réseau de partenaires africains. Pour être sélectionnées, les PME doivent être porteuses d'un projet d'innovation sociale, environnementale ou technologique et le chef d'entreprise doit avoir des objectifs extra financiers tels que la création d'emplois, des effets d'entraînement, le respect des bonnes pratiques, etc... La levée de fonds passe par une plateforme de financement participatif, à laquelle les particuliers ont accès, ainsi que par des appels aux fonds d'investissement solidaire d'institutionnels. <http://www.fadev.fr/>

## ACTUALITES DE L'ASSOCIATION

### INFO CONGREGATIONS

#### FORMATIONS

Notre 4<sup>ième</sup> session de formation « *Placements financiers : comment les gérer pour qu'ils répondent aux besoins de la congrégation* » a eu lieu les 10 et 11 juin 2015.

Deux prochaines sessions seront proposées en mars et novembre 2016. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de Murielle Hermellin : 01 47 65 00 40 ou [info@ethinvest.asso.fr](mailto:info@ethinvest.asso.fr)

#### Atelier

Un « atelier-congrégation » est en train de voir le jour avec plusieurs économes représentants des congrégations membres de notre association. Il permettra entre autre de poursuivre la réflexion sur les débats ouverts pendant nos colloques et soirées débats. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous.

#### Recommandations de vote

Suite à nos recommandations de votes concernant les résolutions présentées par les entreprises cotées à leurs Assemblées Générales 2015, nous attendons vos retours !

### INFO GENERALES

#### REFLEXION

Notre prochaine **conférence – débat** aura lieu le **15 octobre 2015** à l'ICP, toujours en partenariat avec la **FASSE** et pour la 1<sup>ère</sup> fois en partenariat également avec la **Revue PROJET**. Thème de cette soirée : **Climat : Quel rôle pour les investisseurs et les actionnaires ?** Réservez dès à présent cette date dans vos agendas !

#### Comité de gestion du fonds NS50

Les secteurs étudiés depuis novembre 2014 ont été : Pharmacie, Médias, Logiciels et services informatiques, Services et support aux entreprises, Equipements et composants mécaniques. Vous pourrez retrouver dans les semaines qui viennent un bref **compte rendu** de ces études sur notre site Internet [www.ethinvest.asso.fr](http://www.ethinvest.asso.fr) onglet **Réflexion**, rubrique « **Analyses** »

#### E&I participe à la mise en place d'un label ISR public

Le document de travail répertoriant les conditions à remplir par un fonds pour être labellisé, est très avancé ; toutefois il ne recueille pas encore l'accord de l'ensemble des sociétés de gestion ; de plus le ministère des finances, qui pilote ce dossier, n'a pas encore produit la note politique décrivant les objectifs assignés à ce label. Le planning annoncé est volontariste : l'annonce publique pourrait être faite cet automne, à l'occasion de la semaine de l'ISR 2015.

#### INTERPELLATION

##### E&I continue à se mobiliser pour la RSE

La loi sur le devoir de vigilance des grands Groupes vis-à-vis de leurs sous-traitants, votée le 30 avril en première lecture par l'Assemblée Nationale, est actuellement soumise au Sénat sans qu'aucune date d'examen n'ait encore été fixée. Avec plusieurs acteurs de la société civile (ONG, syndicats etc...) nous avons adressé un **courrier** aux présidents des groupes politiques du Sénat, demandant d'inscrire prochainement l'examen de cette loi à leur agenda. Vous pouvez retrouver le contenu et les destinataires de ce courrier sur notre site [www.ethinvest.asso.fr](http://www.ethinvest.asso.fr) onglet « **interpellation des pouvoirs publics** ».

#### COMMUNICATION

##### Le site d'Ethique et Investissement change de look.

Venez faire un tour sur [www.ethinvest.asso.fr](http://www.ethinvest.asso.fr) et donnez-nous votre avis !

#### ASSEMBLEE GENERALE d'E&I

L'AG d'Ethique et Investissement s'est tenue le 14 avril 2015. Toutes les résolutions présentées ont été adoptées à l'unanimité. Le rapport moral est téléchargeable sur notre site [www.ethinvest.asso.fr](http://www.ethinvest.asso.fr) onglet « **Qui sommes-nous ?** » rubrique « **rapport moral** »

Le rapport financier pourra être adressé aux adhérents sur simple demande.



PRESIDENT : Geoffroy de VIENNE  
VICE-PRESIDENTE : Martine ELSAKHAWI  
TRESORIERE : Thérèse VAN DE WEGHE  
SECRETAIRE : Pierre ARQUIE

CHARGÉE DE MISSION : Murielle HERMELLIN

ASSOCIATION ETHIQUE et INVESTISSEMENT : 33 Rue du Général Leclerc 92130 Issy-Les-Moulineaux - tél : 01 47 65 00 40  
[info@ethinvest.asso.fr](mailto:info@ethinvest.asso.fr) [www.ethinvest.asso.fr](http://www.ethinvest.asso.fr)